59me Année — Nouvelle Série — No 439 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 8 francs SAMEDI 19 JUIN 1954.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Abonnement : 1 an : 350 francs
C. C. P. M.-PASCAL-LIEUTIER
156-36 Marseille

Administration-Rédaction : Tél. 1.48
25, Rue Droite, SISTERON (B.-A.)
Directeur-Gérant : Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 60 frs la ligne
Autres Annonces : on traite à forfait

Pour la Publicité extra-régionale
s'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise, PARIS (2e)

CONGRÈS DÉPARTEMENTAL
des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre

Il est rappelé à tous les camarades A.C. et Victimes de la guerre que le Congrès Départemental se tiendra à Sisteron, demain Dimanche, sous la présidence de M. le Préfet des Basses-Alpes et la participation de MM. les Parlementaires du Département, le Sous-Préfet de Forcalquier, des Délégués de toutes les Associations d'Anciens Combattants des Basses-Alpes, le Président de l'U.F. des Hautes-Alpes, les représentants de l'Office Départemental des A.C. des Basses-Alpes, etc...

Voici le programme de cette manifestation :

8 heures 30 : Rassemblement des Sections.

9 heures : Séance plénière dans la salle des Variétés-Cinéma.

11 heures 30 : Défilé avec la Musique de Sisteron et dépôt d'une gerbe de fleurs aux Monuments aux Morts des deux guerres et de la Résistance.

12 heures : Apéritif d'honneur dans une salle de la Mairie.

12 heures 30 : Banquet de clôture dans les divers restaurants de la ville.

16 heures : Démonstration et Défilé du *Quadrille Sisteronnais.*

17 heures 30 : Tirage de la Tombola dont les principaux lots offerts par les commerçants de Sisteron sont exposés dans la vitrine du camarade Maurel, tailleur, rue de Provence.

EN FLANANT...

Visite au Quartier du Thor

On dit parfois c'est un tort chez vous. Ce n'est pas un tort pour Sisteron d'avoir son Quartier du Thor, bien au contraire !

On y accède par une route sinueuse à flanc du Molard. Au fur et à mesure que l'on s'élève on découvre sur la gauche un panorama magnifique : vue générale sur la ville, les nouveaux immeubles du Pré de Foire, le Gand, les Plantiers. Sur la droite la petite Chapelle avec son banc si cher aux amoureux.

Enfin nous voici sur le plateau que domine un cirque de montagnes. Des champs à perte de vue, on dirait des morceaux de tissus de différentes couleurs assemblés les uns aux autres. Ici c'est le grand calme, aucun bruit, seuls les chants des oiseaux viennent troubler cette douce quiétude. Le coin est vraiment charmant, captivant, et se prête à la rêverie. L'on comprend que le grand poète Paul Arène ait élu domicile à proximité, dans le quartier des Oulettes, pour y créer ses chefs d'œuvres dont on ne se lassera jamais tant ils sont parfaits et représentent si bien la couleur locale.

Quel dommage que l'eau ne s'y trouve pas en abondance, ce qui est certainement un obstacle au développement de ce quartier. Formulons un vœu : celui de voir, un jour, entreprendre des travaux pour combler cette lacune. Ce faisant nous verrons alors pousser ce quartier qui pourra même rivaliser avec celui des Plantiers. Mais celà est une autre histoire ! Pour l'instant contentons-nous de choisir ce lieu de promenades où l'on se détend vraiment en respirant l'air pur à pleins poumons tout en laissant vagabonder son âme... ou bien si l'on est jeune ou le cœur jeune encore, conter fleurette à l'âme sœur...

X...

Distributeur Régional :
Maxime BUES à SISTERON

Emprunt équipement de la S.N.C.F.

Pour assurer le financement de ses investissements (modernisation, électrification, etc...) la S.N.C.F. procède à partir du 8 Juin 1954, à l'émission de BONS INDEXES A INTERET 6 o/o MINIMUM, d'une durée de 15 ans, garantis par l'Etat et nets d'impôts.

Les caractéristiques détaillées de ces Bons sont les suivantes :

Valeur nominale : 10.000 francs.

Intérêt : payable le 1er Juin de chaque année pour un montant égal à 64 fois le prix de base kilométrique en 3me classe, au tarif en vigueur, AVEC MINIMUM GARANTI DE 6 o/o soit 600 francs.

Remboursement : le 1er Juin de chacune des années 1955 à 1969 par voie de tirages au sort, au gré du porteur ;

soit en ESPECES pour un montant égal à 1.600 fois le prix de base kilométrique en 3me classe au tarif en vigueur, avec MINIMUM DE GARANTI de 10.000 francs.

soit en COUPONS DE TRANSPORT gratuit correspondant à un parcours de 1.700 km en 3me classe, c'est-à-dire avec une prime de 100 km, utilisables pour tous transports voyageurs et marchandises.

Prix d'émission : 10.000 francs par Bon souscrit, payable intégralement au moment de la souscription :

soit en numéraire ;

soit, jusqu'à concurrence de la moitié, au plus, de la souscription, par remise de titres des emprunts ci-après énumérés, repris forfaitairement

Obligations S.N.C.F. de 500 francs au pair :
et de 5.000 francs, 2 1/2 o/o, 3 o/o, 4 o/o et 5 o/o, type ancien ;

Bons S.N.C.F. de 2.000 francs et de 5.000 francs 3 1/2 o/o 1942-1957.

Les souscriptions sont reçues aux guichets habituels (banques, comptables du Trésor, bureaux de poste, gares, etc...)

L'émission pourra être close sans préavis.

ETAT-CIVIL
du 11 au 17 Juin 1954

Naissannces : Alain Maxime Julien Plauche, avenue de la Libération. — Martine Andrée Trouchet, avenue de la Libération. — Jacqueline Michèle Pierrette Chatelet, avenue de la Libération. — Rose-Marie Odette Amiel avenue de la Libération. — Alain Louis Pierre Pellier, quartier du Gand. — François André Marie Machemin, avenue de la Libération.

Décès : Marie Elisabeth Bastide, épouse Bréat, 86 ans, les Plantiers.

LOTERIE NATIONALE
RULLAND Michel Fils
tient à votre disposition
les Dixièmes et Carnets
du GRAND PRIX DE PARIS
Tirage le 26 Juin 1954

CHRONIQUE LOCALE

CONCOURS DE PHOTOS AMATEURS

Nous sommes heureux d'apprendre que le premier prix du concours de photos amateurs a été obtenu par notre concitoyen M. Maurice Cléon.

Cet excellent photographe amateur a présenté une série d'épreuves de paysages Sisteronnais de toute beauté qu'il a développé et agrandi lui-même en grand format.

M. Maurice Cléon a pu mettre en valeur ses qualités techniques grâce à la Pellicule *Gevapan 30o* et à l'appareil *Semflex Standart* de 3,5 d'ouverture.

Nous félicitons vivement M. Maurice Cléon et espérons que ses photos seront retenues pour illustrer un dépliant de propagande des Syndicats d'Initiative.

AVIS DE LA MAIRIE

M. le Maire informe la population que par arrêté de M. le Préfet des Basses-Alpes en date du 15 Juin 1954 et à l'occasion de la 8me étape du VIIIme Critérium Cycliste du Dauphiné Libéré Digne-Grenoble, le 20 Juin 1954, la circulation et le stationnement de tous véhicules sont règlementés ainsi qu'il suit :

1o) Circulation. — a) dans le sens de la course : sur la R.N. 85 entre Les Bons-Enfants et le carrefour des R.N. 85 - R.N. 93 la circulation sera interdite à partir de 9 h 30. L'interdiction sera levée 10 minutes après le passage de la voiture balai.

b) dans le sens contraire de la course : du carrefour R.N. 93 et R.N. 85 aux Bons-Enfants, la circulation sera interdite à partir de 9 heures.

L'interdiction sera levée 10 minutes après le passage de la voiture balai.

2o) Stationnement. — Le stationnement de tous véhicules est interdit dans la traversée des agglomérations ainsi que dans la section du parcours neutralisé.

M. le Maire invite la population à observer la plus grande prudence dans la traversée de la ville.

Cette semaine, dans
Bonnes Soirées
L'HEBDOMADAIRE - SUCCÈS DE LA FEMME
commence la publication
du chef-d'œuvre de
CARMEN de ICAZA
MOI, la REINE
76 PAGES - 40 FRANCS
EN VENTE PARTOUT

OBSEQUES

Samedi dernier ont eu lieu les obsèques de Mme Veuve Gaspar Ayme, née Juliette Rayon, de vieille famille Sisteronnaise.

A ses enfants nos sincères condoléances.

TENNIS-CLUB SISTERONNAIS

Les membres sont informés qu'ils peuvent retirer leur carte chez Mlle Lieutier Paulette, Librairie.

René CAMAU
Opticien Diplômé
de l'Ecole Nationale d'Optique
a l'honneur de vous faire part
de l'ouverture de son
MAGASIN D'OPTIQUE
12, Av. des Arcades, SISTERON
Ouvert tous les jours

AVIS AUX AUXILIAIRES DE SERVICE SOCIAL

En application des dispositions du décret du 27-2-1954 (J.O. du 13-3-1954) les auxiliaires de service social titulaires d'une autorisation d'exercer à titre temporaire devront cesser leur activité le 31 Juillet 1955.

Les intéressées toutefois seront autorisées définitivement à continuer l'exercice des fonctions d'auxiliaire sociale — à condition qu'elles aient exercé les dites fonctions sans interruption, sauf cas de force majeure, depuis une date antérieure au 9 Avril 1946 jusqu'au 27-2-1954 — si elles subissent avec succès un examen dont les modalités sont fixées par arrêté du ministre de la Santé Publique et de la Population.

Les auxiliaires de Service social intéressées par cet examen prévu pour le 20 Octobre prochain doivent s'adresser, pour tous renseignements complémentaires à la Direction de la Population, 7, Place de l'Evêché, à Digne, où les dossiers de candidature seront reçus jusqu'au 10 Juillet 1954 dernier délai.

CENTRE D'APPRENTISSAGE DE SISTERON

L'examen d'entrée est fixé au Lundi 21 Juin, à 9 heures.

Les candidates sont priées de se munir du matériel qui leur est nécessaire.

VARIETES - CINEMA

Samedi, en soirée
Dimanche, en matinée et soirée
DUEL A DAKAR
un film dynamique, bagarreur, sentimental, avec Lysiane Rey, Maurice Regamey, François Patrice et Pierre Cressoy.

Vous trouverez un Grand Choix de
FLEURS FRAICHES
PLANTES GRASSES
ET D'APPARTEMENT
CORBEILLES GERBES
chez
Charlotte LIEUTIER
Bourg-Reynaud — SISTERON

CONCOURS DE BOULES

Le Bar des Arcades organise, avec le patronage de la Maison Berger, dont la renommée n'est plus à faire, un grand Concours de Pétanque, demain Dimanche 20 Juin.

Cette compétition est ouverte aux joueurs, licenciés ou non, de Sisteron ou d'ailleurs. 1er prix : 10.000 francs ; 2me prix : 5.000 francs ; 3me prix : 3.000 francs ; 4me prix : 2.000 francs, soit 20.000 francs de prix auxquels s'ajouteront des breloques et autres lots en nature.

Inscriptions à partir de 13 h. 30.

Nous espérons que de nombreuses triplettes viendront participer à ce concours et encourager ainsi l'heureuse initiative prise par le Bar des Arcades pour favoriser le Sport Boules.

EXAMEN D'ENTREE EN 5me
Rectificatif

Mme la Directrice du Collège Classique et moderne mixte rappelle qu'en raison de la date tardive des examens du C.E.P. dans certaines localités, l'examen d'entrée en 5me est reporté au Samedi 26 Juin. L'appel se fera à 8 heures dans la cour principale (entrée sur le chemin du Fort).

POUR LES SOURDS-MUETS

Pour ceux qu'on oublie trop souvent, les enfants sourds-muets, nos petits écoliers feront appel dimanche à votre générosité.

Eux n'oublient pas leurs petits camarades déshérités, ne les oubliez pas non plus. Merci d'avance.

L'Administration des Postes, Télégraphes et Téléphones communique :

L'édition 1954 de l'Annuaire Officiel des Abonnés au Téléphone paraîtra incessamment.

La répartition des exemplaires gratuits destinés aux abonnés sera effectuée dans les conditions habituelles.

Les usagers non abonnés au téléphone peuvent se procurer ce document, à titre onéreux, en s'adressant au guichet d'un bureau de poste.

HORLOGERIE BIJOUTERIE
VIGNET Weber
Rue de Provence
PREMIERE COMMUNION
Montres en or *Kody* Montres *Lip*
Chapelets Dizaines
Croix Médailles Colliers
Or — Argent — Fix

BOULANGERIE DE GARDE

Lundi 21 Juin
M. Burle Auguste, rue Saunerie

CERTIFICAT D'ETUDES

Lundi 14 Juin, sous la présidence de Mme Ostalier, Inspectrice Primaire, ont eu lieu les épreuves du Certificat d'Etudes pour les cantons de Sisteron et Noyers.

27 candidats ont été présentés. 18 ont été définitivement admis. Ce sont :

Garçons : Blanc André, Clavel Robert, De Lucca Angel, Gilles Jean-Pierre (1er du canton), Jayne Jackie, Lamiraux Daniel, Michel Claude, Tejick Henri.

Filles : Ariey Jeanne, Bertagnolio Lucile, Garcin Paulette, Imbert Elise, Niollan Nicole, Sautel Monique, Bonnet Gabrielle, Latil Josette, Olivero Mireille, Rosati Simone (1re du canton de Noyers).

Nos vives félicitations à tous ces jeunes lauréats et à leurs maîtresses et maîtres dévoués.

RELEVE DANS LA PRESSE

Dans l'hebdomadaire *Semaine du Monde,* paru ces jours derniers, nous avons lu avec le plus vif intérêt un reportage sur les récents travaux scientifiques d'un jeune Ingénieur de Recherche, M. Raymond Boucher.

Spécialisé dans l'étude du dépoussiérage des mines et des usines, et chef du laboratoire des aérosols du Conservatoire des Arts et Métiers, à Paris, M. Raymond Boucher a déjà présenté plusieurs communications à l'Académie des Sciences.

Nous sommes heureux de le féliciter car il est le fils de M. Boucher chef de bureau S.N.C.F. retraité dans notre ville et de Mme, née Madeleine Andine, notre concitoyenne qui est restée fidèle à son pays natal.

LA CRISE MINISTERIELLE

Vous lirez dans le numéro 273 de Paris-Match le compte-rendu de la crise ministérielle telle que l'ont vue pour vous les photographes et rédacteurs de Paris-Match.

Au même sommaire : la Conférence de Genève ; en Tunisie, la moisson sous les armes ; les 33 ans de Philippe d'Edimbourg ; la Kermesse aux Etoiles ; les 24 heures du Mans ; la situation en Indochine.

Demandez Paris-Match à votre marchand de journaux habituel.

Marceau SCALA
Rue de Provence — SISTERON

© VILLE DE SISTERON

VILLE DE SISTERON

ADJUDICATION

DE TRAVAUX DE MAÇONNERIE
CHARPENTE, MENUISERIE
ZINGUERIE et PEINTURE
pour la construction de 2 Classes à l'Ecole de Garçons

L'adjudication est fixée au
MERCREDI 30 JUIN 1954, à 11 h. 30

Lot Unique :
Montant du Projet : 2.024.807 francs
Délai d'exécution : 2 mois 1/2
Les intéressés peuvent consulter le projet au Secrétariat de la Mairie.

Fait à Sisteron le 10 Juin 1954.

Le Maire : Emile PARET.

Toutes les grandes marques...
PEUGEOT MONET-GOYON
MAGNAT-DEBON
MOTOCONFORT
la grande nouveauté *Starlett* 2 vit. 80.000
Cyclomoteur *La Perle* 2 vit. 60.000
Nouvelles *Mobylettes* 37.000
Scooters *Magnat-Debon* 125 cm3 111.000
les derniers modèles de
Scooters Vélomoteurs Motos
sont en vente chez l'Agent Régional
Ch. FÉRAUD
Rue Droite SISTERON

Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER
Imprimerie LIEUTIER
25, Rue Droite — SISTERON

CHARBONS TOUTE PROVENANCE
E. JOUVE
SISTERON — Téléphone 7
PROFITEZ DES PRIX D'ETE pour faire votre provision
Baisse importante sur Mai et Juin Passez vos commandes dès à présent
Charbon spécial pour feu continue et pour poêle CINEY
CARMONOIX (seul dépositaire pour la région)

ALPES-AUTOMOBILES
DÉCAROLI & Fils
Avenue de la Gare — SISTERON — Téléphone 64
informent tous les usagers qu'ils viennent d'ouvrir un Garage avec atelier moderne de Réparation Automobile et assurent dès à présent la représentation pour la région de toute la gamme RENAULT
VOITURES TOURISME
VEHICULES INDUSTRIELS
TRACTEURS AGRICOLES
Un personnel compétent et dévoué se tient à votre disposition pour *enregistrer vos commandes et assurer tous vos travaux d'entretien et de réparation des Véhicules et Tracteurs de toutes marques.*
STOCK DE PIECES DETACHEES
CHOIX IMPORTANT DE VEHICULES D'OCCASION REVISES

Achetez vos MEUBLES à la Fabrique BOUISSON
Les plus beaux Meubles A qualité égale
AUX MEILLEURS PRIX PRIX SANS CONCURRENCE
DANS VOTRE INTÉRÊT
avant d'acheter venez visiter la plus grande Exposition de la région
NE PAS CONFONDRE
MEUBLES BOUISSON
Seul spécialiste des beaux meubles
Rue Saunerie — SISTERON

LA NOUVELLE ARONDE 54
GARAGE DU DAUPHINE
A. BRUN
Concessionnaire pour les Basses-Alpes
Téléphone 26 SISTERON
équipée avec les nouveaux amortisseurs ARMSTRONG

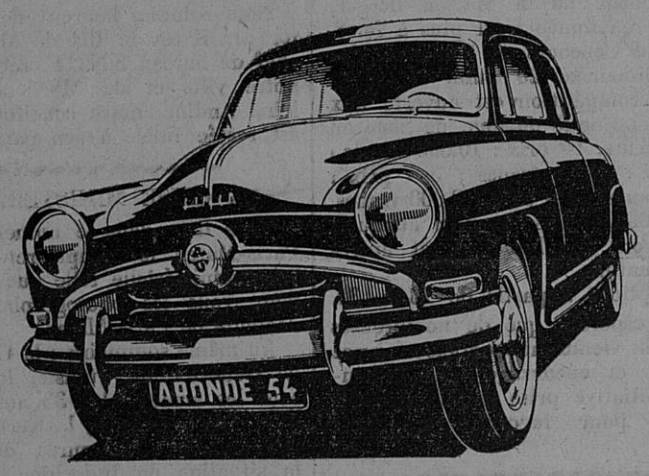

Aux Meubles Sisteronnais
(An. Maison Bourgeon — DOUSSOULIN, Fabricant, Suc. Tél. 93
TOUJOURS DU MIEUX
du beau Meuble, du Choix, de la Qualité et des Prix raisonnables
Voyez notre Exposition — Une Visite n'engage à rien
ENTREE LIBRE
C'est un réel plaisir pour nous de vous renseigner et vous conseiller sur votre choix
CHAMBRES A COUCHER tous modèles
SALLES A MANGER nombreux et derniers modèles
12 Modèles différents de COSYS, PETITS MEUBLES, BARS, etc...
Balatum, Toile Cirée, Carpette, Tapis Brosse
BUREAU CLASSEUR, PENDERIE, toute dimension et sur commande
Tous TRAVAUX à la demande
ATTENTION ! ! La bonne adresse : 57, Rue Droite, SISTERON

TOUT LE CONFORT
PAR L'ELECTRICITE
FOURNITURES GENERALES
Aspirateurs Cireuses
Appareils Réfrigérateurs
ELECTROLUX
depuis 44.000 francs
Machines à laver « MORS »
depuis 35.000 francs
APPAREILS ELECTRO-CLOTURE
T. S. F.
TELEFUNCKEN et AMPLIX
Grand Choix de Lustrerie
Machines à Coudre
Stock de Moteurs 50 Périodes
C. FIASTRE
22, Rue Saunerie — SISTERON

GARAGE MODERNE
Francis JOURDAN
Avenue des Arcades — B 3
Tél. 8 — SISTERON
Agent des Automobiles PANHARD
la plus moderne et complète des voitures de tourisme
Agent « UNIC »
le camion qui dure de 3 à 20 tonnes
Réparations Accessoires Pneus
Tout ce qui concerne l'Automobile
Renault 4 C.V occasion
Remisage de voitures et entretien
Prix Modérés
Leçons de conduite
Scooters et Triporteurs toutes marques

MARBRERIE GENERALE
FUNERAIRE — BATIMENT
R. CAFFIN
Magasin et Atelier
Rue des Combes — SISTERON
Outillage Moderne
Prix intéressants.

Amateurs de SCOOTERS...
La Maison
Paul ALBERT
Avenue de la Gare
vous présente le populaire
Scooter TERROT à 111.000 frs
qui a traversé le Sahara et avec lequel le jeune Georges BLANC s'est brillamment comporté au Gymkhana de Pentecôte et le
Scooter PUCH
mécanique de grande classe
véritable automobile à 2 roues
Livraison immédiate
Grandes facilités de paiement
Atelier outillé et spécialisé dans la réparation des moteurs 2 temps
Pièces détachées — Accessoires
Et... roulez à l'AZUR... c'est plus sûr

Etude de Me Jacques PERRIN
notaaire à SISTERON

Suivant acte reçu par Me Jacques PERRIN, notaire à SISTERON, le trois Juin mil neuf cent cinquante quatre, enregistré à SISTERON le quinze Juin suivant, Bd 53/287, folio 69, case 461, par Monsieur le Receveur qui a perçu les droits

Monsieur Louis Auguste BERNARD et Monsieur André BERNARD, tous deux demeurant à SISTERON, ont décidé de dissoudre par anticipation à compter rétroactivement du premier Janvier mil neuf cent cinquante quatre, la société à responsabilité limitée BERNARD/ALINEI au capital de Trois Cent Mille frs dont le siège était à SISTERON, Place de la Mairie.

Il a été convenu en outre que Messieurs BERNARD continueraient l'exploitation du commerce artisanal de Chaudronnerie, Plomberie, Zinguerie, en société de fait et prendraient donc les forces actives et passives de ladite société telles qu'elles existaient au bilan du trente et un Décembre mil neuf cent cinquante trois.

Deux expéditions dudit acte ont été déposées au Greffe du Tribunal de Commerce de DIGNE.

Signé : PERRIN, notaire.

Etude de Me Edgar MALPLAT, notaire à SISTERON (Basses-Alpes)

VENTE IMMOBILIÈRE
aux enchères publiques à MISON

le DIMANCHE 27 JUIN 1954, à 14 heures 30, à la Mairie

Aux requêtes, poursuites et diligences de Monsieur le Directeur des Domaines des Départements des Vaucluse et Basses-Alpes à AVIGNON, agissant en qualité de curateur à la succession vacante de Madame PLEINDOUX Maria, veuve ASTIER Auguste, quand vivait, sans profession, demeurant et domiciliée à MISON, au Village, décédée à l'Hôpital de SISTERON, le vingt et un Août 1951, à ces fonctions nommé par jugement de vacance rendu par le Tribunal Civil de DIGNE en date du quinze Juillet mil neuf cent cinquante trois.

En présence de Monsieur JAME, Inspecteur des Domaines à la résidence de SISTERON, spécialement délégué aux fins de la présente vente par Monsieur le Directeur des Domaines, suivant mandat en date à AVIGNON du vingt six Septembre mil neuf cent cinquante trois, numéro 400-334.

Il sera procédé par le ministère de Me Edgar MALPLAT, notaire à SISTERON, à la vente aux enchères publiques des immeubles dépendant de la sus-dite succession, en divers lots ci-après désignés.

DESIGNATION

Premier Lot : une MAISON d'habitation au Village, de quatre pièces sur écurie, grenier au dessus, cadastrée no 9, section BD, nouveau cadastre, et no 163, section F, ancien cadastre.
MISE A PRIX : 50.000 francs

Deuxième Lot : MAISON d'habitation au Village, contigüe à la précédente de deux pièces sur cave, galetas au dessus, cadastrée no 9, section BD, nouveau cadastre, et no 164, section F, ancien cadastre.
MISE A PRIX : 25.000 francs

Troisième Lot : JARDIN sis au Village, contigu au premier lot, cadastré no 7, section BD, nouveau cadastre, et no 162 p, section F, ancien cadastre, contenance de 4 ares, 25 centiares, puits existant dans ce lot.
MISE A PRIX : 10.000 francs

Quatrième Lot : REMISE au Village, cadastrée no 88, section BD, nouveau cadastre, et no 159 p, section F, ancien cadastre.
MISE A PRIX : 5.000 francs

Cinquième Lot : Terre, lieudit *Les Roumeyères,* cadastrée no 243, section BE, nouveau cadastre, et no 528 p, section E, ancien cadastre, contenance 29 ares, 75 centiares.
MISE A PRIX : 30.000 francs

Sixième Lot : TERRE, lieudit *Les Roumeyères,* cadastrée no 245, section BE, nouveau cadastre, et no 528 p, section E, ancien cadastre, contenance 24 ares.
MISE A PRIX : 25.000 francs

Septième Lot : LANDES, lieudit *Sous le Village,* cadastrée nos 443, 447, 448, 449, section BE, nouveau cadastre, et nos 409 p, 410 p, 411, 409 p, 410 p, 410 p, section E, ancien cadastre, contenance 9 ares, 76 centiares
MISE A PRIX : 5.000 francs

Huitième Lot : TERRE dite *La Marquise,* lieudit *Sous le Village,* cadastrée nos 558, 561, section BE, nouveau cadastre, et nos 360, 361, section E, ancien cadastre, contenance 1 hectare, 1 ares, 50 centiares.
MISE A PRIX : 5.000 francs

Neuvième Lot : LANDES, lieudit *sous le Village,* cadastrées nos 464, 465, 519 p, 520 bis p, section BE, nouveau cadastre, et nos 423 p, 423 p, 452 p, 452 p, 453, section E, ancien cadastre, contenance 12 ares, 71 centiares.
MISE A PRIX : 1.000 francs

Dixième Lot : RUINES, lieudit *La Roche,* cadastrées no 438, section BE, nouveau cadastre, et nos 293 p, 294 p, section E, ancien cadastre, contenance 19 ares, 75 centiares.
MISE A PRIX : 100 francs

Onzième Lot : PRE et LANDE, lieudit *Le Plan des Cugarels,* cadastrés nos 29, 30 et 31, section AY, nouveau cadastre, et nos 56 p, 57 p, 57 p, 58 p, section D, ancien cadastre, contenance 54 ares, 60 centiares.
MISE A PRIX : 20.000 francs

Douzième Lot : TERRE, lieudit *Le Ponteillard,* cadastrée nos 68, 69, 70, section AY, nouveau cadastre, et nos 48 p, 48 p, 48 p, section D, ancien cadastre, contenance 25 ares 80 centiares.
MISE A PRIX : 25.000 francs

Treizième Lot : TERRE, lieudit *Le Ponteillard,* cadastrée nos 77, 79 et 81, section AY, nouveau cadastre, et nos 54 p, 54 p, 54 p, 55 p, 55 p, 56 p, 57 p, section D, ancien cadastre, contenance 96 ares, 95 centiares.
MISE A PRIX : 5.000 francs

Quatorzième Lot : JARDIN, lieudit *Les Tombereaux,* cadastré nos 228, 229, 230, section AY, nouveau cadastre, et nos 142, 143, 138, 139 p, 139 p, section D, ancien cadastre, contenance 27 ares, 10 centiares.
MISE A PRIX : 5.000 francs

Quinzième Lot : BOIS, lieudit *Bois Domenge,* cadastré nos 14 et 15, section AZ, nouveau cadastre, et nos 286 p, 286 p, section D, ancien cadastre, contenance 65 ares, 70 centiares.
MISE A PRIX : 5.000 francs

Seizième Lot : TERRE, lieudit *Les Teissonnières,* cadastrée nos 56 et 57, section AZ, nouveau cadastre, et nos 313 p, 313 p, section D, ancien cadastre, contenance 26 ares, 5 centiares.
MISE A PRIX : 1.000 francs

Dix-Septième Lot : TERRE et BOIS lieudit *Le Merle,* cadastré no 151, section AZ, nouveau cadastre, et no 262 p, section D, ancien cadastre, contenance 30 ares, 90 centiares.
MISE A PRIX : 15.000 francs

Dix-Huitième Lot : BLACHE, lieudit *Le Merle,* cadastrée no 152, section AZ, nouveau cadastre, et no 262 p, section D, ancien cadastre, contenance 37 ares, 90 centiares.
MISE A PRIX : 1.500 francs

Dix-Neuvième Lot : TERRE, lieudit *Les Faïsses,* cadastrée no 145, section BC, nouveau cadastre, et no 577, section D, ancien cadastre, contenance 9 ares, 40 centiares, LANDE et PRE, lieudit *L'Eysartades,* cadastrés nos 161, 162, 163, 164, 165, section BC, nouveau cadastre, et nos 531 p, 534 p, 529 p, 529 p, 529 p, 531 p, 532 p, 533 p, 533 p, 534 p, section D, ancien cadastre, contenance 1 hectare, 3 ares, 80 centiares.
MISE A PRIX : 3.000 francs

Vingtième Lot : Diverses RUINES, lieudit *Sous le Village,* cadastrées nos 153, 161, 215 et 218, section BD, nouveau cadastre, et nos 6, 105, section F, 424, 427, 428, section E, àncien cadastre, contenance 4 ares, 26 centiares.
MISE A PRIX : 1.000 francs

Pour tous renseignements, s'adresser chez Me MALPLAT, notaire à SISTERON, rédacteur du cahier des charges.

Les frais en sus seront annoncés au moment de la vente.

Les contestations, s'il en existe, ne pourront être reçues que préalablement à la vente et ce dans le délai de huit jours.

E. MALPLAT, notaire.

PREMIER AVIS

Par acte sous seing privé en date à MARSEILLE, du quatre Juin mil neuf cent cinquante quatre, enregistré à SISTERON le neuf Juin mil neuf cent cinquante quatre, folio 67, case 449, par Monsieur le Receveur qui a perçu les droits

Monsieur Fernand Joachim PEY, demeurant à VOLONNE (Basses-Alpes) et Monsieur Clarius ROMAN et sous son assistance et autorisation Madame Joséfa MARCO, son épouse, demeurant ensemble à MARSEILLE, boulevard de Strasbourg, numéro 6

ont vendu à Monsieur Miguel CHANA artisan maçon, demeurant à VOLONNE (Basses-Alpes)

un fonds de commerce de Café dénommé *Café du Cours* sis et exploité à VOLONNE, Cours Jacques Paulon, avec prise de possession au jour de l'acte.

Cette vente a eu lieu moyennant le prix de Quatre Cent Cinquante Mille Francs.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites dans les dix jours de la deuxième insertion renouvelant la présente et seront reçues par Monsieur CHANA, au siège du fonds vendu, cours Jacques Paulon à VOLONNE, domicile élu.

© VILLE DE SISTERON